

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CORNEILLA DEL VERCOLE****SEANCE DU 02 DECEMBRE 2024**

Nombre de membres : Afférents au Conseil Municipal : 19 En exercice : 19 Présents : 14 + 4 PROCURATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le 02 du mois de décembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de la commune pour respecter les règles de distanciation sous la Présidence de Monsieur Christophe MANAS, Maire.

Présents : MANAS Christophe, COGEZ Aline, TORRES Jean-Louis, LISSARRE Valérie, WALLEZ René, FORNELLI Sandra, GRANDO Daniel, LECTEZ Laurence, ALBALADEJO Joseph, BOLASELL Claire-Marie, LACROUX Charles, RAMIREZ Anne-Marie, LAFFITE Patrick, SABARDEIL Manon,

Absents ayant donné procurations FEDERICO Fatiha à Christophe MANAS, Lilian ROUCOLLE à Jean-Louis TORRES, Lionel COLARD à Aline COGEZ, Agnès LIRONCOURT à Manon SABARDEIL

Absent : Henri GERBOLES

Convocation le 28 novembre 2024.

Le quorum est atteint

Mme Sandra FORNELLI a été nommée secrétaire de séance

DEL n° 12202409**OBJET : Distribution des bons cadeaux aux agents communaux**

Monsieur le maire expose au conseil :

Habituellement la commune attribue une somme de 50 € à chaque agent de la commune pour les fêtes de Noël, utilisable chez les commerçants de notre commune.

Afin de respecter le caractère social de cette distribution les collectivités peuvent délibérer (art 9 loi 83-634 13 juillet 1983) en précisant les conditions d'attribution qui doivent exclure un montant identique et indifférencié.

Il est donc proposé au conseil de distribuer les bons de cadeaux à hauteur maximum de 50 € en différenciant les catégories A, B et C selon les montants suivants :

Catégorie A : Valeur du bon cadeau chez nos commerçants : 46 € (92 %)

Catégorie B : Valeur du bon cadeau chez nos commerçants : 48 € (96%)

Catégorie C : Valeur du bon cadeau chez nos commerçants : 50 € (100 %)

Il est demandé au conseil de se prononcer sur cette proposition.

Après avoir entendu le maire, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **Approuve la distribution de bons cadeaux à hauteur de 50 € en différenciant les catégories A,B,C selon les montants suivant :**

Catégorie A : Valeur du bon cadeau chez nos commerçants : 46 € (92 %)

Catégorie B : Valeur du bon cadeau chez nos commerçants : 48 € (96%)

Catégorie C : Valeur du bon cadeau chez nos commerçants : 50 € (100 %)

**Extrait certifié conforme,
Le Maire,
C. MANAS**